

## **Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU**

### Contenu du dossier :

- Délibération n°93/2022 : Approbation de la mise en compatibilité
- Dossier de présentation et évaluation environnementale ;
- Dossier de mise en compatibilité du PLU ;
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;
- Orientations d'Aménagement et de Programmation secteur « Cluz » ;
- Zonage modifié ;
- Note complément à l'évaluation environnementale ;
- Annexe 1 Avis MRAe ;
- Annexe 2 Mise à jour du bilan Ressources Besoin du Schéma Directeur par Oteis ;
- Annexe 3 Avis Hydrogéologue 23 Janvier 2021
- Annexe 4 Arrêté Préfectoral n° 30-2021-08-03-00002 du 03/08/2021
- Avis PPA :CCRVV
- Rapport, avis et conclusions et annexes du Commissaire enquêteur
- Note complémentaire : justification de l'intérêt général